

Département du
NORD

Arrondissement de
DOUAI

Canton d'ANICHE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de DECHY

Délibération N°2023-04-34



Le **douze avril deux mille vingt-trois** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de DECHY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Michel SZATNY** à la suite d'une convocation régulière envoyée le 04 avril 2023, laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Etaient présents : Mesdames, Messieurs : Jean-Michel SZATNY, Estelle MOUY, Donatien DUCATILLION, Thérèse PARISSAUX- VITALI, Paul-Noël LEFEBVRE, Stéphane SALAH, Patricia DELCOURT-DELEAU, Didier LECOMTE, Corinne TABAKA-DAUBRICOURT, Cindy DE RYCKE, Jean-Marc DUCATILLION, Marie-France ROGER, Hugues WARUSFEL, Didier FULGEROT, Cindy MERY, Christophe CAUMONT, Catherine LEFEBVRE, Charles VAILLANT, Laëtitia TAILLE-BIJI, Saïd NACER, Séverine DERUDAS,

Etaient représenté(e)s : Madame Monique PASTORET (procuration donnée à Madame Estelle MOUY), Monsieur Mohamed IDRAHOU (procuration donnée à Monsieur Stéphane SALAH), Monsieur Eric HALLERS (procuration donnée à Monsieur Didier FULGEROT), Madame Christelle POULAIN (Procuration donnée à Madame Patricia DELCOURT), Monsieur Abdelaziz GUERTIT (Procuration donnée à Monsieur Saïd NACER), Monsieur Gilles TUROTTE (procuration donnée à Madame Séverine DERUDAS), Monsieur Philippe MAUPIN (procuration donnée à Donatien DUCATILLION)

Était Absente : Madame Rabiah ARABEN

Secrétaire de séance : Madame Marie-France ROGER

Cession d'une parcelle rue Beauchamp

Monsieur le Maire informe à l'Assemblée que la Ville de Dechy est propriétaire d'une parcelle de terrain d'une superficie de 47m², située rue Beauchamps à Dechy et cadastrée en section B 3662 faisant partie du domaine communal privé.

Il explique qu'à l'occasion de la réalisation de l'ensemble immobilier rue Beauchamp, elle a été intégrée dans le périmètre de construction pour la société PHD Promotion, représentée par [RGPD : Données privées occultées].

Dans l'objectif de régulariser cette situation, [RGPD : Données privées occultées], représentant désormais la société PHD Promotion, a proposé à la Ville de Dechy d'en faire l'acquisition.

Il informe qu'une acquisition au prix de 380,00€, conforme à l'estimation domaniale en date du 31 janvier 2023, a été proposée à la société PHD Promotion qui l'a acceptée.

Il précise que les frais afférents à l'acte translatif de propriété sont, comme il est d'usage, à la charge de l'acquéreur.

Il demande au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser la cession de la parcelle cadastrée b 3662 située rue Beauchamp et de l'autoriser à signer l'acte authentique de vente.

**Le conseil municipal,
A l'unanimité,**

AUTORISE la cession par la Ville de Dechy de ladite parcelle au profit de la S.C PHD Promotion représentée par *[RGPD : Données privées occultées]*.

PRECISE que cette cession interviendra au prix de 380,00€ et que les frais d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir.

**Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme
Le Maire**

**Télétransmis le 18 avril 2023
Publié sur le site de la ville le 20 avril 2023**